

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-677325

☐ Maladie

☐ Dentaire

☒ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1608 Société :

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : A220U21 - ELIDRISSI My Tahar

Date de naissance : 1950

Adresse : Rue Ahmed Kadmiri, Res Nadia Apt 13, Casa

Tél : 0663082895

Total des frais engagés : 3059,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21-03-2023

Nom et prénom du malade : Mme TALIB ACHA

Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

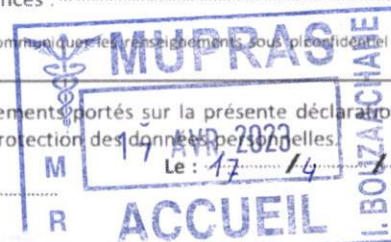
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiqué les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 17/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21-03	examen	1	300.00	INP : 001010354 96 Avenue de la République 960522 86 05 58 OPTIC'AL DISCOUNT Rue Théodore de Banville Rés. Rissara Mag Casablanca
20-23	8 verres	1		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL LAABOUD 77, Rue Alphonse Lalaj Cité Plaines 960522 86 05 58 RUE THEODORE DE BANVILLE RÉS. RISSARA MAG CASABLANCA	21-03-23	159.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

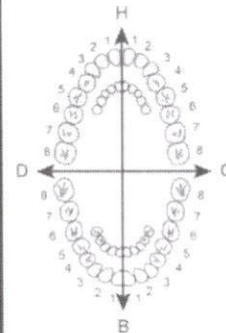
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Laboratoire	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIC'AL DISCOUNT Rue Théodore de Banville Rés. Rissara Mag Casablanca	21/03/2023	1	monture			500.-
		2	verres			2000.-
		2	verres			400.-

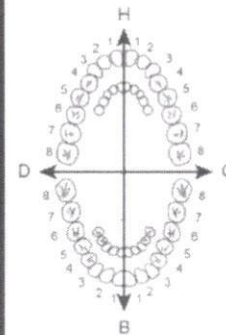
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور محمد علي بنعبد الرازق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بليج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme TALEB Aicha



XILOIAL ZERO

1 goutte 4 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 3 Mois

159,0

PHARMACIE EL HILAL
LAABOUJ SEDRA
77 Rue Achir Laila
Cité Pétrole Casablanca
Tél: 0522 24 96 00 - CE: 00151323900014

DR. BENABDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTALMOLOGISTE
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A N° 6
Tél: 0522 86 05 57/0522 86 05 58
Casablanca

Casablanca , le **21/03/2023**



Xiloial® ZERO

Acido ialuronico 0,2% e TS-Polisaccaride 0,2%
Soluzione oftalmica sterile, idratante e lubrificante
 Flacone multidose senza conservanti da 10 ml

Composizione: Acido ialuronico (0,2% p/v), TS-Polisaccaride tribasico biidratato, Acido citrico monoidrato, Acqua per preparazioni oftalmiche.

Che cosa è?

Xiloial Zero è una soluzione oftalmica sterile lubrificante e umettante, senza conservanti, contenente sostanze protettive: Acido ialuronico, mucomimetico, lubrificante e TS-Polisaccaride, protettivo, equilibrante. **Senza conservanti e senza fosfati.**

Come si presenta?

Xiloial Zero si presenta in forma di collirio, in flacone multidose senza conservanti da 10 ml.

Quando deve essere utilizzato?

Xiloial Zero è una soluzione oftalmica a base di TS-Polisaccaride e Acido ialuronico ad alto peso molecolare, prodotto attraverso sintesi biotecnologica, utilizzato per ottenere sollievo immediato e prolungato nel trattamento dell'occhio secco.

L'acido ialuronico è una sostanza che dà origine a soluzioni muco-mimetiche, con ottime proprietà lubrificanti; la viscosità di queste soluzioni è tale da consentire un efficace effetto idratante ed una stabilizzazione del film lacrimale.

Il TS-Polisaccaride è una sostanza naturale, estratta dai semi della pianta del tamarindo (*Tamarindus indica*), utile per la protezione della superficie corneo-congiuntivale.

Il TS-Polisaccaride forma sulla superficie oculare un film protettivo che favorisce il recupero dell'equilibrio fisiologico del film lacrimale.

La combinazione delle due sostanze funzionali permette dunque un'attività sinergica di normalizzazione della superficie corneo/congiuntivale, che viene protetta dalle irritazioni dovute a cause fisiche ambientali (vento, esposizione prolungata ai raggi solari, fumo di sigaretta, aria secca), a stress visivo (intenso impegno della vista, videoterminali) o a fattori meccanici (lenti a contatto, dopo interventi di chirurgia oculare), dando un sollievo prolungato.

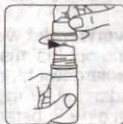
Xiloial Zero è compatibile con le lenti a contatto e non è necessario rimuoverle prima dell'applicazione della soluzione oftalmica.

Quanto usarne?

Una goccia nell'occhio una o più volte al giorno, a seconda delle necessità.

Precauzioni e Avvertenze

- Il prodotto è solo per uso oftalmico esterno.
- Non ingerire.
- Non usare il prodotto se il flacone è danneggiato.
- Non usare in caso di nota incompatibilità verso qualsiasi componente della preparazione.
- Non utilizzare il prodotto dopo la data di scadenza riportata sulla confezione.
- Non toccare l'occhio con la punta del flacone.



LOT



PPC
DHS

0.050322
2024 03
159/00

159/00

IT

citrato



الدكتور محمد علي بنعبد الرازي
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بليج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme TALEB Aicha

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Organiques Antireflets, Amincis, Transition

VL :

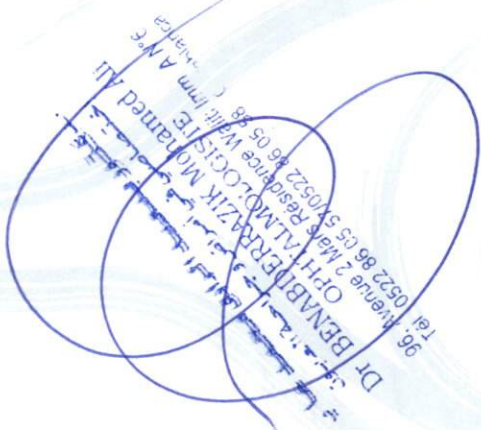
OD = + 3.50 (- 2.50 à 90°)

OG = + 2.00 (- 2.50 à 90°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP :

ODG = Add : + 3.00



Casablanca, le **21/03/2023**

OPTICAL GALERIE VAL FLEURIE SARL

Casablanca le 29/03/2023

FACTURE N°/1512210121

MME TALEB AICHA

Quantité	Désignation	Prix unitaire TTC	Prix Total TTC
1	MONTURE	500.00	500.00
2	VL : VERRES ORGANQUES TRANSITION ANTI REFLETS OD : +3.50 (-2.50 à 90°) OG : +2.00 (-2.50 à 90°)	1000.00	2000.00
	VP : VERRES ORGANQUES ANTI REFLETS OD : ADD +3.00 OG : ADD +3.00	200.00	400.00
TOTAL TTC			2900.00

ARRETE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX MILLE NEUF CENT DHS TTC.

Modalité de paiement : ESPECE



OPTICAL DISCOUNT
OPTICIEN
Rue Théodore de Banville
Rés. Rissala Mag N°1
Casablanca

Siège Social: Rue Theodore de Banville Résidence Rissala Magasin N°1 - Casablanca
I. F : 50328256- RC : 509039- TP : 34750935 - ICE : 002834925000016
Tél : 05 20 53 15 31 - 06 41 41 78 40
Email: optical.valfleurie@gmail.com